MEHUN Mag

Magazine d'Informations Municipales de la ville de Mehun-sur-Yèvre

N°83
Novembre 2023

Vie municipale - p.4>5

Environnement - p.10>11

Economie - p.13

Vie associative - p.14>17

Lancement des illuminations

VENDREDI 1ER DÉCEMBRE 2023

VILLE DE MEHUN SUR YEVRE

Cérémonie des vœux 2024

Jean-Louis SALAK,
Maire de Mehun-sur-Yèvre
et le **Conseil municipal**

invitent tous les Mehunois à se retrouver
à l'occasion des vœux du nouvel an

Jeudi 11 janvier 2024
à 19h au centre socioculturel André Malraux

EDITO

Jean-Louis SALAK
Maire

Chères Mehunoises, chers Mehunois,

Depuis quelques années, nous voyons apparaitre à travers le monde des phénomènes climatiques de plus en plus fréquents et intenses. La France n'est pas épargnée par ces dérèglements, on l'a vu dernièrement au travers des inondations notamment dans le Pas-de-Calais...

Le 19 juin dernier, notre ville a été traversée par une tornade avec de la grêle projetée par des vents de plus de 150km/h. Du jamais vu à Mehun-sur-Yèvre !
Partie de la vallée du Cher puis rejoignant celle de l'Yèvre, elle a dévasté le village de Preuilly avant de se diriger vers Somme, causant le plus gros des dégâts sur notre commune avant de la traverser le long du canal de Berry sur un couloir d'environ 400 mètres pour ensuite repartir et s'éteindre vers Allouis.
Vingt minutes d'enfer au bout desquelles, après la stupeur et la peur, les sinistrés mehunois ont pu sortir de chez eux, constater l'état de désolation de leur maison ou de leur terrain, commencer à déblayer le plus urgent et sauver ce qu'ils pouvaient.

De leur côté, les services techniques de la ville ont inspecté les bâtiments publics impactés par la tempête pendant que d'autres dégageaient, jusqu'à la nuit tombée, routes et chemins afin que les riverains puissent entrer ou sortir de chez eux. Il a fallu plusieurs jours pour parer au plus pressé et permettre un retour « normal » à la libre circulation.

Un grand merci pour leur disponibilité auprès de la population alors que beaucoup d'entre eux avaient également leurs habitations dégradées.
Des remerciements sincères pour la ville de Bourges et la commune de Foëcy qui ont, dès le lendemain, envoyé une trentaine d'agents, dont des élagueurs qui ont, durant trois jours mis en sécurité nos espaces publics.

La solidarité à Mehun n'est pas un vain mot et je remercie chaleureusement toutes les personnes qui, malgré leurs propres difficultés, n'ont pas hésité à secourir leurs proches, leurs voisins, notamment les personnes fragiles de notre commune.
Les entreprises privées ont été réactives le jour même et les suivants pour sécuriser les habitations.

Une demande de catastrophe naturelle pour notre commune a été rédigée et envoyée dès le lendemain, seules les inondations et coulées de boue ont été retenues.

Maintenant, il nous faut aller de l'avant et profiter des opportunités qui nous sont offertes.
Alors, bonnes fêtes de fin d'année à vous toutes et tous en famille ou entre amis.

Que le bonheur et la joie prennent le pas sur la morosité et vous apportent la sérénité !

SOMMAIRE

Edito | 03
Vie municipale | 04-05
Infos municipales | 06-07
Travaux | 08
Social/Emploi | 09
Environnement | 10-11
Petites Villes de Demain | 12
Economie | 13
Dossier : vie associative et sportive | 14 -17
Enfance/Jeunesse | 18-19
Culture | 20-21
Agenda | 22-25
Le saviez-vous ? | 26
Tribune libre | 27

MehunMag n°83 Novembre 2023
Directrice de la publication : Béatrice Fournier
Rédaction : Béatrice Fournier, Maryse Courveaulle, Sophie Brossier,Léa Couturaud, Philippe Bon
Impression : Concordances Bourges
Crédits Photos : Ville de Mehun-sur-Yèvre, Aliane Ménaoire.
www.ville-mehun-sur-yevre.fr

Commémoration du 11 novembre

De nombreux Mehunois se sont réunis pour commémorer l'Armistice de la Première Guerre Mondiale le samedi 11 novembre en présence de, Nicolas SANSU, député, Jean-Louis SALAK, maire, Christian GATTEFIN, conseiller départemental, d'anciens combattants, de pompiers, de gendarmes et militaires, d'élus, d'enfants et de leurs parents.

Le cortège s'est rendu au cimetière où des gerbes puis des galets du souvenirs, confectionnés par les élèves de l'école du Château, ont été déposés au pied du monument. L'Harmonie municipale a clôturé la cérémonie de retour sur le parvis de la mairie.

Repas des anciens

Samedi 11 novembre, 238 Mehunois ont été accueillis par le maire, les membres du conseil d'administration du CCAS et de nombreux élus pour partager un repas convivial offert par le Centre Communal d'Action Sociale autour du thème « le jeu de société», illustré par les enfants du Centre de Loisirs. La décoration florale a été offerte par «Fleurs de Toujours» de Mehun.

Accueil de stagiaires

Trois étudiants en faculté de médecine et trois autres en école d'infirmier ont été accueillis pendant une semaine par le CCAS, le service emploi et l'épicerie sociale et solidaire pour réaliser leur projet de « stage sanitaire », en collaboration avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Vierzon Berry Sologne, dans le cadre de leur parcours d'études.
Ils ont débuté par une enquête de terrain auprès des publics des services qui les ont accompagnés afin de recueillir leurs attentes en matière de «prévention des addictions» .
Les échanges ont été riches et les réponses apportées ont permis aux étudiants de préparer leur intervention du mois d'avril où ils seront chargés de mettre en œuvre des actions de sensibilisation et de prévention.
Cette semaine de « service sanitaire » a permis à ce groupe très dynamique de rencontrer des professionnels de santé de notre commune. Ils ont ainsi mieux appréhendé leur cadre d'intervention sur notre territoire, le rôle primordial du médecin traitant dans le parcours de soins des patients ainsi que l'intérêt du travail en partenariat.

Cérémonie de remise des bérets militaires

Le 7 octobre, après une marche d'initiation de 15 km sur les rives du canal de Berry, près de 200 stagiaires de l'École Militaire Préparatoire Technique de Bourges et futurs sous-officiers se sont retrouvés dans les douves du château Charles VII. Une cérémonie de remise de bérets militaires s'y est tenue en présence du maire et d'élus municipaux.

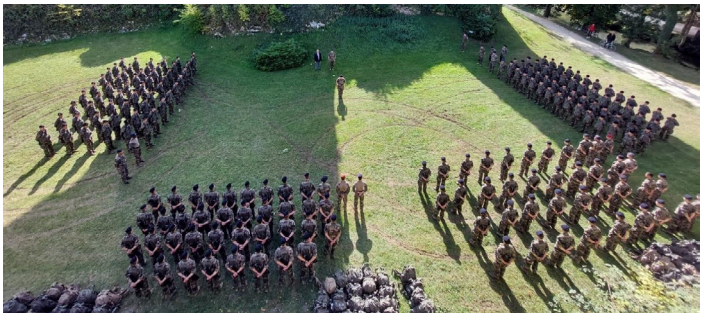

Plan Vigipirate : « Urgence Attentat »

La Première ministre a décidé, le vendredi 13 octobre 2023, d'élever la posture VIGIPIRATE au niveau «Urgence attentat» sur l'ensemble du territoire.Les mesures visant à renforcer la surveillance aux abords des bâtiments publics et à contrôler l'accès des personnes sont renforcées, notamment près des écoles et des lieux d'accueils périscolaires. Un pictogramme « Vigipirate Urgence Attentat » a été apposé sur les bâtiments publics afin de sensibiliser la population. Il est demandé à chacun d'être vigilant et de signaler tout comportement suspect à la gendarmerie ou à la police municipale.

VIGIPIRATE
URGENCE ATTENTAT

Plateforme «Gallia»

Ce nouveau portail citoyen, mis à disposition des administrés, depuis la page d'accueil du site internet de la ville permet :

- d'effectuer des démarches liées à l'urbanisme, l'état civil, l'occupation du domaine public...
- de signaler un éventuel problème
- d'accéder rapidement au site service-public.fr.

L'objectif de cette plateforme citoyenne est d'assurer un meilleur service en simplifiant les démarches pour les usagers qui peuvent suivre l'état de prise en charge de leur demande.

Évolution des offres de transport du réseau AggloBus

Depuis le 1er septembre, **tous les services du réseau AggloBus sont gratuits** pour l'ensemble des habitants de notre territoire, à l'exception du service «Cycloplus».

La réservation reste cependant nécessaire pour les services «VitaBus» et «LibertiBus».

Le réseau AggloBus permet de se déplacer dans l'agglomération Bourges Plus via :

- le transport à la demande « VitaBus Mehun » pour circuler entre différents points de la ville
- des lignes régulières de bus vers Bourges et vers d'autres communes de l'agglomération
- le transport pour personnes à mobilité réduite « LibertiBus »
- le train sur tout le territoire d'Agglobus et notamment entre Mehun et Bourges avec la carte d'accès «couplé» gratuite
- le service de location de vélo «Cycloplus».

Pour organiser ses trajets, réserver ses déplacements, connaître les horaires des lignes... rendez-vous sur www.agglobus.com.

Des guides pratiques sont également disponibles à l'accueil de la mairie.

Où trouver un défibrillateur ?

Des défibrillateurs cardiaques automatisés sont accessibles dans différents points de la commune :

- centre socioculturel André Malraux : place du 14 juillet
- place du Général Leclerc (ancienne école château filles)
- gymnase Maurice Naveau : avenue du Champ de Foire
- gymnase Pierre de Coubertin : boulevard de la Liberté
- gymnase Maurice Herzog : boulevard Georges Clémenceau
- ancienne école de Somme
- salle France Millet : quai du canal
- mairie : rue Augustin Guignard
- salle Moreau : place Claude Debussy.

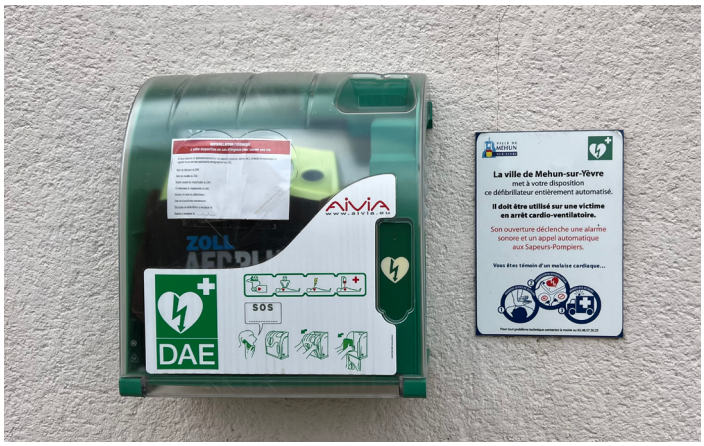

Le défibrillateur automatique donne les consignes oralement, reconnaît automatiquement si la personne doit bénéficier d'un choc et le délivre quand cela est nécessaire. En cas de détection d'un malaise cardiaque il faut :

- appeler les secours en composant le 18
- aller rapidement chercher le défibrillateur le plus proche du lieu où se trouve la victime ou demander à un passant d'y aller. Dès qu'il aura été décroché, une alarme se déclenchera, les services de secours seront immédiatement prévenus et se mettront en route
- ouvrir le boîtier du défibrillateur et suivre les consignes vocales données par l'appareil
- attendre près de la victime l'arrivée des secours.

Le défibrillateur est utilisable par tous, aucun danger pour le sauveteur et aucun risque d'erreur lors de son utilisation.

Certains établissements municipaux sont également équipés de défibrillateurs :

- Centre Technique Municipal
- Pôle d'Enseignement Artistique
- Espace Loisirs municipal
- Maison de Janine.

Numéros utiles

Mairie
Place Jean Manceau
02 48 57 30 25
accueil@vill-mehun-sur-yevre.fr

France Services
3 rue Catherine Pâteux
18500 Mehun-sur-Yèvre
02 48 23 76 98
mehun-sur-yevre@france-services.gouv.fr

CCAS
Place Jean Manceau
02 48 57 06 16
ccas@ville-mehun-sur-yevre.fr

Bourges Plus
23-31 Boulevard Maréchal Foch, 18000 Bourges
02 48 48 58 58

Service Environnement de Bourges Plus (collecte des déchets/déchetterie...)
0 800 879 730
service.environnement@agglo-bourgesplus.fr

Service Eau et Assainissement de Bourges Plus
0 800 897 730
Service clientèle,
CS 20311 18023 Bourges Cedex
service.clientele@agglo-bourgesplus.fr

Transports AggloBus
02 48 27 99 99
info@agglobus.com

ENEDIS (Appel dépannage)
0 972 675 018
www.enedis.fr/panne-et-interruption

Berry Fibre Optique
39 avenue Jean Jaurès
18100 Vierzon
02 45 45 00 30
www.berryfibreoptique.fr

Conciliateur de Justice
Christian Thévenin
07 53 86 54 44
cthevenin.conciliateurdejustice@gmail.com

Accès au droit
Florence Feraud
02 48 68 33 83 / 06 85 42 95 14
cdad@cdad18.fr

ALEC 18
02 48 69 71 90
11 rue Maurice Roy, 18000 Bourges
contact@alec18.fr

Maison de l'habitat
0 800 732 140
4 cours Avaricum,18000 Bourges
habitat@agglo-bourgesplus.fr

Raccordement à la fibre

Pour obtenir la fibre optique à son domicile, il est nécessaire de tester préalablement son éligibilité en se connectant sur le site www.berryfibreoptique.fr et de cliquer sur la rubrique « je teste l'éligibilité de mon adresse » afin de savoir si ce raccordement est possible.

- Si le foyer est éligible, l'usager peut souscrire un abonnement auprès du fournisseur d'accès internet de son choix. L'opérateur fera ensuite effectuer le raccordement du domicile.
- Dans le cas d'une nouvelle construction, une demande d'adduction au réseau télécom doit être faite via la rubrique «nouvelle construction» du site de la société, dès le dépôt du permis de construire.
- Si l'adresse n'est pas éligible, que l'habitation est récente (moins de 6 ans) et que l'usager dispose déjà d'un accès téléphonique, il faut déclarer son habitation à Berry Fibre Optique qui intégrera l'adresse dans sa base de données.

En cas d'échec technique de raccordement sur la partie publique, il appartient à l'opérateur de faire remonter ces éléments vers la société Berry Fibre Optique.

En cas de panne sur le service fibre, l'interlocuteur unique est le fournisseur d'accès internet qui doit faire remonter les besoins d'intervention à Berry Fibre Optique.

Renseignements : Berry Fibre Optique – 39 avenue Jean Jaurès 18100 Vierzon – 02 45 45 00 30 – www.berryfibreoptique.fr

Ouverture du centre de contact des amendes

Ce nouveau service de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) a ouvert en octobre pour permettre aux usagers du Cher de payer leurs amendes ou de se renseigner sur celles-ci.

Ce centre est joignable :

- par téléphone au 03 29 69 69 69 (du lundi au vendredi de 8h30 à 17h)
- par mail: contact-amendes@dgfip.finances.gouv.fr.

Fondation du Patrimoine

La Fondation du patrimoine, créée par la loi du 2 juillet 1996, est un organisme privé indépendant à but non lucratif dont la mission est de sauvegarder et valoriser le patrimoine français de proximité, bâti comme naturel.

Elle s'adresse aux propriétaires privés, particuliers ou SCI et ouvre droit à une défiscalisation (sous réserve d'éligibilité) et à une subvention qui peut être majorée pour les personnes non-imposables.

Le label est accordé à un site à condition :

- qu'il présente un intérêt patrimonial
- que des travaux n'aient pas débuté
- qu'il soit visible depuis la voie publique
- qu'il fasse l'objet d'un projet de restauration de qualité.

Pour bénéficier du label et de ses avantages, un dossier doit être constitué avec l'aide du délégué territorial.

Plus d'informations : www.fondation-patrimoine.org

Bassin nautique d'apprentissage

La commune a missionné en 2022 un bureau d'étude pour évaluer la faisabilité technique et financière d'une structure nautique, suite à la fermeture du bassin couvert et de la piscine d'été.

Les différentes solutions proposées mettent en évidence que le coût des travaux (entre 4,3 et 10 millions d'euros) d'un nouvel équipement comprenant un bassin d'apprentissage de la natation et une piscine loisirs ne peut être supporté par la commune.

C'est pourquoi, la municipalité a pris la décision de réhabiliter uniquement le bassin nautique couvert, la priorité étant que les écoliers et les collégiens puissent pratiquer l'apprentissage de la natation durant le temps scolaire.

La structure devra également être conçue pour accueillir des activités médicales et paramédicales et sera ouverte toute l'année.

Ainsi, les jeunes mehunois devraient accéder à un établissement rénové et remis aux normes à la fin de l'année 2025.

Le programme des travaux comprend :

- la réfection complète de la charpente et de la couverture
- l'isolation du bâtiment pour atteindre au minimum l'étiquette C de performance énergétique
- la mise en place d'un système de chauffage performant et économe pour le bâtiment et le bassin
- la réfection complète de l'étanchéité du bassin et des plages
- le remplacement de toutes les menuiseries extérieures
- la mise en accessibilité et l'aménagement des vestiaires, des pédiluves et du bassin
- le raccordement à la fibre numérique.

Sur le plan environnemental, l'installation de panneaux solaires et la récupération des eaux de pluie et du bassin seront étudiées.
Une consultation pour une mission de maîtrise d'œuvre est en cours.

L'enveloppe financière des travaux est de 1,2 million d'euros financée à hauteur de 258 480€ par le Département au titre du Contrat Ville Centre.

Par ailleurs, des demandes de subventions seront adressées à la Région au titre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale et à l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux.

Inauguration

Les nouveaux logements du Clos Jacques Cœur ont été inaugurés le mercredi 8 novembre en présence de Jean-Louis SALAK, Maire, Morgan BLIN, Directeur Général de France Loire, Irène FÉLIX, Présidente de Bourges Plus, Christian GATTEFIN, Conseiller départemental délégué à l'habitat, représentant Monsieur le Président du Conseil départemental, Eric DALUZ, Directeur départemental des Territoires du Cher, représentant Monsieur le Préfet, d'élus de la ville, d'entreprises ayant participé à la construction et d'habitants de la nouvelle résidence.

L'opération sera suivie d'une deuxième tranche, comprenant la démolition de la dernière tour et la construction d'habitations favorisant la mixité sociale.

Police municipale

Le local de la Police municipale sera transferé, 1 rue Pasteur, dès le début de l'année 2024.

Requalification de la rue Gilbert Demay

Les travaux de réfection de l'ouvrage d'art enjambant l'Annain, le remplacement de la conduite d'eau potable par Bourges Plus et l'enfouissement des réseaux par le SDE18 sont en cours d'achèvement.

Dans l'attente de l'intervention de la société Orange pour des branchements, la couche de roulement et la mise en place du garde-corps n'ont pu être réalisées. La circulation n'est donc pas rétablie pour des raisons de sécurité des usagers motorisés.

Cette opération va se poursuivre en 2024 avec la réfection de la rue Gilbert Demay sur toute sa longueur.

La conception du projet et le suivi du chantier ont été confiés au Bureau d'Etudes INFRAPROJECT.

Le marché de travaux est attribué à l'entreprise COLAS et devrait débuter le 15 janvier 2024 pour une durée prévisionnelle de 3 mois.

Ces travaux permettront :

- de dimensionner le trottoir pour le rendre accessible aux personnes à mobilité réduite
- d'abaisser la vitesse des véhicules par des aménagements spécifiques
- de créer une nouvelle offre de stationnement
- de faciliter et sécuriser la circulation des cyclistes et la mobilité douce dans les deux sens.

Les trottoirs seront revêtus d'un béton désactivé ocre identique à celui du centre historique avec une chaussée en enrobé noir. Le square devient un espace paysager avec des bancs et cinq places de stationnement.

Au niveau écologique, les places de stationnement seront traitées avec des matériaux, dalles et pavés « Écovégétal » perméables afin de favoriser le traitement des eaux pluviales par absorption du sol.

La zone sera ainsi requalifiée en «zone partagée» où la vitesse sera limitée à 20km/h.

Coût global : 527 591,31€
Subvention de l'Etat au titre de la DETR : 81 435€
Ville : 446 156,31€

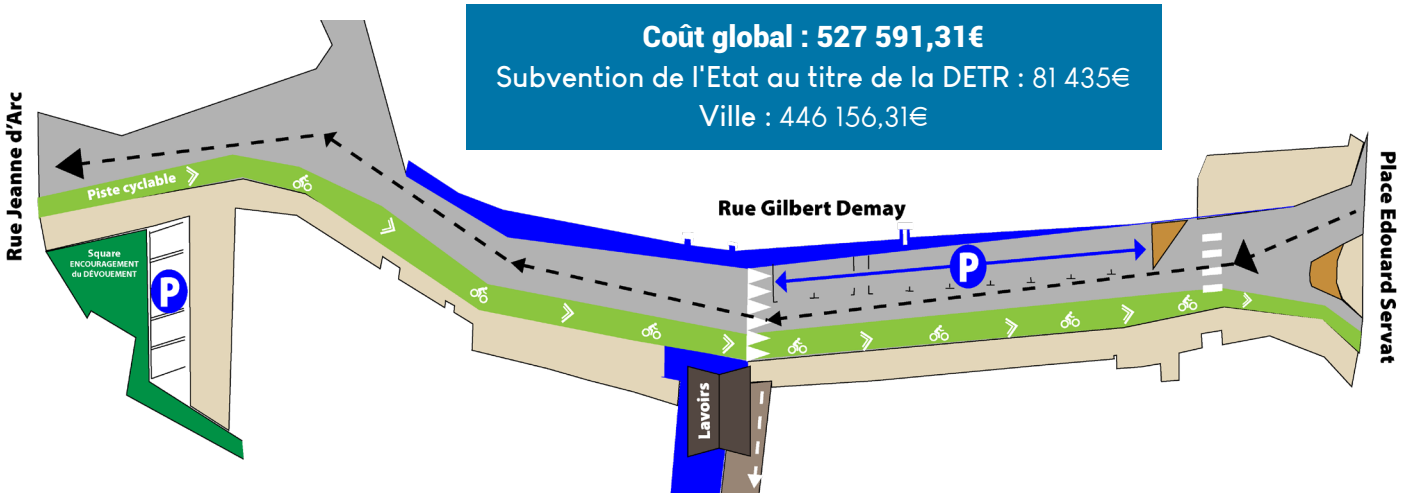

Travaux de voirie

L'entreprise Axiroute a réalisé les travaux de réfection de la voirie des trois axes suivants :

- **rue du 11 novembre**
- **rue du Chailloux Brûlé**
- **rue de Verdun**

Coût total des opérations : 77 588€
Ville : 47 552€
Subvention de l'Etat à hauteur de 35%
au titre de la DETR : 27 156€

Travaux rue Camille Méraut

Les travaux de la rue Camille Méraut vont se poursuivre en début d'année 2024 avec l'enfouissement des réseaux et la restitution de l'éclairage public par le SDE18. S'en suivront également les travaux de reprise des trottoirs et la pose d'aménagements de sécurité dont l'étude est en cours.

Gymnase Herzog

Les dalles de plafond du gymnase Herzog ont été remplacées.

Don au CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale est l'institution de l'action sociale locale par excellence. Ses actions de proximité sont directement orientées vers les publics fragiles ou défavorisés :

- aide et accompagnement des personnes âgées, aide aux personnes handicapées : service d'aide à domicile, portage de repas, accompagnement et transport, service animation, repas et colis de Noël...
- aide aux familles et lutte contre les exclusions : aide au paiement de facture, épicerie sociale et solidaire...
- action de prévention : santé, logement, énergie....

Le CCAS est le vecteur privilégié par lequel la solidarité publique, nationale et locale peut réellement s'exercer, de façon pérenne.

Pour les particuliers : un CCAS peut recevoir des dons de particuliers, en contrepartie de quoi le donateur peut bénéficier des déductions fiscales prévues par la loi. Le don ouvre droit à une réduction d'impôt de 66 % de son montant dans une limite globale de 20 % du revenu imposable. Le CCAS est habilité par la loi à recevoir des dons et legs.

Pour les entreprises : conformément au code des impôts (article 238 bis), les dons effectués au CCAS, en espèces ou en nature, sont déductibles des impôts sur les bénéfices des entreprises (mécénat social), à hauteur de 60 % du montant des versements.

En 2022, 5 819€ ont été collectés.

Exposition de la Mission Locale

Dans le cadre de la semaine Nationale des Missions Locales qui a eu lieu du 11 au 20 octobre 2023, la Mission Locale Antenne de Mehun-sur-Yèvre a décidé de mettre en avant le travail de collaboration et de confiance entre le jeune, le conseiller et l'entreprise à travers **une exposition de photos, sur le thème «La jeunesse, une richesse pour notre territoire»**, dans le hall d'accueil de la Mission Locale et du Service Emploi. Cette exposition présentait des affiches réalisées par les jeunes sur l'entreprise Pillivuyt et des portraits de jeunes avec leurs conseillers et les entreprises qui les ont accueillis.

L'inauguration a eu lieu le 13 octobre en présence de Monsieur le Maire, d'adjoints, du directeur de la Mission Locale Bourges, Mehun-sur-Yèvre, St-Florent-sur-Cher, de la responsable de l'antenne de Mehun-sur-Yèvre, des membres de l'antenne de Bourges (Lison BREFORT et Morgane ANDRE), de Monsieur PHILIPPE (entreprise Baillet Terre des Arts) et des jeunes participants.

Un don pour l'épicerie

L'association Encouragement du Dévouement Mehun-Val-d'Yèvre a offert du matériel à l'Épicerie Sociale et Solidaire de Mehun-sur-Yèvre « Le Panier Mehunois » d'une valeur de plus de 1 000€.

Ce dont permet d'améliorer les conditions d'accueil des bénéficiaires et soutient le fonctionnement des activités de l'épicerie.

Visa Code

La Mission Locale antenne de Mehun-sur-Yèvre et le service emploi, en partenariat avec l'organisme de formation ASSOFA-C ont permis à sept candidats de bénéficier d'une préparation de trois mois à l'examen du code de la route. Cinq d'entre eux ont obtenu leur examen en juillet.

Cette formation est destinée à tous les demandeurs d'emploi, de plus de 16 ans, habitant la commune de Mehun-sur-Yèvre et engagés dans une démarche d'insertion professionnelle. À l'issue de la préparation, ils ont la possibilité de se présenter en candidat libre dans le centre d'examen installé dans les locaux de la Poste ou de s'inscrire auprès d'une auto-école. La formation est gratuite et financée par le Conseil Régional.

Renseignements auprès de la Mission Locale ou du service emploi de Mehun-sur-Yèvre.

Contact : 02 48 57 06 24

Dispositif «Prime Jeune»

Ce dispositif, mis en place depuis le 9 août 2023 par l'ADIE, s'inscrit dans le cadre du plan gouvernemental «*1jeune1solution*» et du programme «Inclusion par le travail indépendant» porté par le Ministère du Travail.

Cette prime de 1 000€, couplée à un microcrédit de 2 000€, est destinée aux jeunes âgés de moins de 30 ans qui vont créer une entreprise et s'immatriculer dans les 12 prochains mois ou qui ont déjà créé une entreprise dans les trois derniers mois et qui remplissent au moins l'une des conditions définies dans le réglement.

Pour bénéficier d'un microcrédit de l'ADIE et de la «Prime Jeune», il est nécessaire de prendre rendez-vous en ligne ou par téléphone à l'agence :

ADIE

73 rue Edouard Vaillant, 18000 Bourges

09 69 32 81 10

Etanchéité du Canal de Berry

Une opération d'arrachage de la Jussie, une plante invasive très répandue dans le canal de Berry, financée par la ville et le Syndicat du Canal de Berry a été déployée sur le bief de Reussy.

Les membres de l'association «AAPPMA Le Gardon Mehunois» ont apporté leur aide.

À la suite de cette opération, le syndicat du Canal a mis en oeuvre les travaux d'étanchéité du bief situé à hauteur de la peupleraie et des jardins familiaux.

Le chantier a débuté par un nettoyage du lit du canal, puis le reprofilage de la cuvette avec des matériaux argileux, suivi de la pose d'un géo-textile et de celle d'une géo-membrane ancrée sur les hauts de la berge.

Au total, 1 200 m³ de matériaux argileux ont été utilisés pour le reprofilage du canal et 4 000 m² de géo-membrane pour assurer l'étanchéité.

Coût de l'opération d'étanchéité : 136 190,71€
Syndicat du Canal et Région Centre -Val de Loire avec le concours du Contrat Régional Solidarité Territoriale de l'agglomération Bourges Plus.

Coût de l'opération d'arrachage de la Jussie : 11 521,98€ pour 902 mètres linéaires
Ville : 9 460,15€ pour 702 mètres linéaires
Syndicat du Canal : 2 061,83€ pour 200 mètres linéaires

Rénovation des gymnases

Les gymnases Maurice Naveau et Pierre de Coubertin sont désormais équipés d'éclairages LED plus économiques et adaptés aux besoins des associations sportives qui utilisent ces locaux.

Coût de l'opération : 56 742,42€
Ville : 50%
Bourges Plus : 50%.

Pose de panneaux photovoltaïques

Dans le cadre des travaux de réfection du centre technique municipal, la charpente et la couverture de ce bâtiment ont été prévues pour permettre l'installation de panneaux photovoltaïques sur une surface de toiture d'environ 1 000m².

En outre, des ombrières seront installées pour une production d'électricité en autoconsommation. Les surfaces seront louées à une société spécialisée qui sera choisie après mise en concurrence. Par ailleurs, un système de récupération des eaux de pluie sera installé pour l'arrosage des massifs et terrains communaux.

Les travaux du centre technique municipal devraient être terminés en février 2024.

Eclairage LED

Les opérations de remplacement des systèmes d'éclairage de la voie publique vont se poursuivre au premier trimestre 2024 avec le remplacement des candélabres de la rue du Chemin Vert et du boulevard de la Liberté.

Coût de l'opération :
27 727,43€
Ville : 8 317,96€
SDE 18 : 19 409,47€

Embellissement

Après avoir réalisé des fresques sur trois locaux techniques de la ville (financées par Berry Numérique), l'artiste graffeur Homek a mis en couleur les sanitaires de la place du 14 juillet.

Coût de l'opération
Ville : 3 263,75€

Stationnement

Pour faciliter le stationnement à proximité des commerces du centre-ville, cinq nouvelles places, dont une accessible aux personnes titulaires de la Carte Mobilité Inclusion, ont été matérialisées sur la place du 14 juillet.

Horaires de la déchetterie

Du 1er novembre au 31 mars :	matin	après-midi
mardi mercredi vendredi samedi	9h/12h	13h30/17h15
Fermée les lundi, jeudi et dimanche.		

Les informations relatives aux déchetteries de l'agglomération, points d'apport volontaire, consignes de tri et jours de collecte sont à retrouver sur l'application «MonServiceDéchets».

Renseignements :
Service environnement de Bourges Plus.
0 800 879 730
service.environnement@agglo-bourgesplus.fr

Collecte des déchets

En cas de jour ferié, les collectes des déchets ménagers sont décalées au lendemain.

	Jour férié le **LUNDI**	Jour férié le **MARDI**	Jour férié le **MERCREDI**	Jour férié le **JEUDI**	Jour férié le **VENDREDI**
Vous êtes collecté le **LUNDI**	Collecte décalée au **MARDI**	Pas de changement	Pas de changement	Pas de changement	Pas de changement
Vous êtes collecté le **MARDI**	Collecte décalée au **MERCREDI**	Collecte décalée au **MERCREDI**	Pas de changement	Pas de changement	Pas de changement
Vous êtes collecté le **MERCREDI**	Collecte décalée au **JEUDI**	Collecte décalée au **JEUDI**	Collecte décalée au **JEUDI**	Pas de changement	Pas de changement
Vous êtes collecté le **JEUDI**	Collecte décalée au **VENDREDI**	Collecte décalée au **VENDREDI**	Collecte décalée au **VENDREDI**	Collecte décalée au **VENDREDI**	Pas de changement
Vous êtes collecté le **VENDREDI**	Collecte décalée au **SAMEDI**	Collecte décalée au **SAMEDI**	Collecte décalée au **SAMEDI**	Collecte décalée au **SAMEDI**	Collecte décalée au **SAMEDI**

les modalités de rattrapage ne changent pas pour :

Les collectes du centre ville : la collecte est décalée au lendemain sauf pour le samedi férié, où la collecte se déroule le vendredi

les collectes des Gros Producteurs (bac roulant avec logo GP)

PETITES VILLES DE DEMAIN

Le vendredi 7 juillet a eu lieu la signature de la convention cadre du dispositif «Petites villes de demain». Cette étape importante a permis aux différents acteurs de débuter la mise en œuvre des actions de revitalisation définies dans le programme. La liste de toutes les actions est à retrouver sur le site internet de la ville, rubrique «Le Territoire».

Les actions engagées

• Aide à l'implantation commerciale en centre-ville

Afin de promouvoir la revitalisation commerciale du centre-ville, Bourges Plus a déployé son dispositif d'aide à l'installation commerciale à Mehun-sur-Yèvre.

Ce soutien financier correspondant à une aide mensuelle de 300€ pendant un an, bénéficie aux entreprises commerciales ou artisanales qui s'installent dans des locaux inoccupés depuis plus de six mois.
Les demandes sont instruites et accordées en fonction des conditions d'éligibilité et des crédits disponibles. L'attribution donne lieu à la signature d'une convention entre le bénéficiaire et Bourges Plus.
Les critères d'éligibilité de ce dispositif sont consultables sur le site de Bourges Plus.

Contact : Direction du Développement Économique de Bourges Plus
Campus Lahitolle, Centre d'Affaires
6 rue Maurice Roy
02 46 08 10 60
deveco@agglo-bourgesplus.fr

• Foncière de redynamisation

La revitalisation commerciale du centre-ville représente un enjeu majeur de l'attractivité de notre commune et s'inscrit dans une démarche de modération de la consommation d'espaces.

La création d'une Société d'Economie Mixte Foncière s'inscrit dans la stratégie de redynamisation mise en place au travers des programmes « Actions Cœur de Ville » et « Petites villes de demain ». Elle a pour objet, dans un but d'intérêt général, de stimuler l'activité économique, artisanale, commerciale, touristique et de services.

La foncière de redynamisation joue un rôle d'accélérateur au profit de ce projet de territoire.

Elle effectuera des opérations mobilières, immobilières, commerciales, industrielles et financières se rapportant à son objet.La foncière de redynamisation interviendra au niveau des villes de Mehun-sur-Yèvre et de Bourges.

Mehun-sur-Yèvre participe au capital à hauteur de 10 000 € au total (5 000€ en 2023 et 5 000€ en 2024).

• Amélioration du cadre global du camping municipal

Après la pose des structures d'habitats insolites, les travaux d'aménagement du camping municipal se poursuivent avec la plantation de 400 mètres de haies pour matérialiser et individualiser les 35 emplacements.

Coût de l'opération : 16 968€
Ville : 3 393,6€
Subvention de la Région Centre-Val de Loire : 13 574,47€

• Végétalisation de la ville

Quarante-huit arbres de variétés diverses (alisiers, charmes, érables, frênes, chênes, pommiers, poiriers, cerisiers...) vont être plantés dans la ville : Jardins du Duc Jean de Berry, Pont de la Plante, Place du 14 juillet, ancienne école de Somme, SkatePark, plaine du château.

Coût de l'opération : 11 972,8€
Ville : 2 394,56€
Subvention de la Région Centre-Val de Loire : 9 578,24€

Nouveaux commerces et services

- **ATIL**
Electricité/Plomberie pour professionnels et particuliers.
Showroom : Vente de petit matériel et Hi-Tech
8 rue Jeanne d'Arc
06 95 12 45 59 - atil.eurl@hotmail.fr

- **BENJAMINE REFLEXOLOGUE**
Cabinet de réflexologie
99 rue Raoul Aladenize
06 65 52 46 07 - benjamine.18@hotmail.fr

- **BERINGARI POPUP STORE**
Boutique éphémère de décorations et cadeaux
Ouverture du 15 novembre 2023 au 15 janvier 2024
153 rue Jeanne d'Arc
06 63 27 25 08

- **BERNADETTE DELHOMME**
Praticienne en thérapie manuelle et énergétique
75 bis rue Raymond Brunet
06 59 22 13 19 - bernadette.dlhm@gmail.com

- **CARE BY.C**
Prothésiste ongulaire et Prothésiste cilaire
1 rue Victor Planchon
06 58 73 49 25 - carebyc.contact@gmail.com

- **ENTRETIEN TOIT**
Nettoyage toitures, murs et sols extérieurs, travaux de couverture/zinguerie, bricolage et rénovation d'intérieur
2 rue Augustin Guignard
06 28 56 76 08 - entretientoit18@gmail.com

- **L'ATELIER DE NANÉ BEAUTY**
Intstitut de beauté
Z.A route des Terres Rouges
07 44 74 75 82 - thaynaenaya@icloud.com

- **LE M COIFFURE BY MEL & MIKE**
Salon de coiffure
14 avenue Jean Châtelet
02 48 57 46 45 - melindagargowitz0710@gmail.com

- **LE MOULIN DE CRÉCY**
Crécy
Location de gîtes et appartements
06 36 99 78 15 - lemoulindecrecy@gmail.com

- **UN PETIT COIN DE PARADIS**
Location de salles de réception
13a route du Paradis
06 89 84 68 87 - unpetitcoindeparadis18@gmail.com

«Les Commerces de Mehun»

Pour retrouver l'actualité des commerces et offres commerciales dans la ville, rendez-vous sur **la plateforme** « **Les Commerces de Mehun** ».

Marché de producteurs locaux

Un nouveau marché alimentaire s'installe, tous les premiers samedis du mois, sur la place du 14 juillet, de 8h30 à 12h30.

Il vient compléter l'offre commerciale déjà existante et permet de découvrir, exclusivement, les produits d'artisans et producteurs locaux (fromage, légumes, miel, charcuterie, gâteaux...).

À cette occasion, des commerçants de la ville proposent des offres exceptionnelles.

Rendez-vous sur la plateforme «Les Commerces de Mehun» pour connaître les spécialités proposées.

Découvrir l'artisanat d'art

Chaque 1er samedi du mois, en parallèle du marché des producteurs locaux, des artisans d'art mehunois ouvrent leur atelier au public :

- **« Les samedis de la création »**

Marie TEYSSOU, artisane d'art mehunoise, invite dans sa galerie, située 106 rue Jeanne d'Arc, un artisan d'art local pour faire découvrir des techniques et savoir-faire uniques.

Entrée libre de 10h à 12h et de 14h à 19h.

- **Stages « Gravures et impressions »**

Christine TATIN, artisane d'art mehunoise, propose des initiations aux différentes techniques de gravure et d'impression dans son atelier situé 2 rue Sophie Barrère.

Tarifs et conditions à consulter sur la plateforme « Les Commerces de Mehun ».

Les associations mehunoises jouent un rôle considérable. Elles sont essentielles à la vie locale, favorisent et renforcent le lien social et l'animation dans la ville.

La municipalité et les habitants sont reconnaissants envers ces associations et leurs bénévoles qui s'efforcent de proposer des activités à toutes les tranches d'âge. Chaque année, à l'occasion des vœux à la population, la commune les met à l'honneur par la projection d'un diaporama comportant des images de leurs activités de l'année.

À Mehun-sur-Yèvre, elles sont plus d'une centaine à proposer à leurs adhérents des activités variées : sport, culture, loisirs divers, actions caritatives, soutien éducatif, devoir de mémoire....

La ville recense une trentaine de disciplines sportives représentant **2 877 licenciés** parmi lesquels de nombreux champions de tous niveaux.

L'Office Municipal des Sports, présidé par Christian JOLY et subventionné par la commune, soutient les associations sportives.

De nombreux événements tout public sont organisés par les associations tout au long de l'année :

- rifles,
- brocantes,
- bourses, lotos,
- dîners et soirées dansantes,
- marchés,
- concerts,
- salons,
- manifestations sportives,
- conférences,
- expositions commémoratives....

La municipalité contribue à la vie associative :

- attribution de subventions aux associations

En 2023, 95 000€ ont été versés aux associations qui en ont fait la demande.

- mise à disposition de structures et de matériels pour la pratique des activités et la réalisation des évènements et également l'entretien de ces structures par les agents municipaux
- application de tarifs préférentiels pour la location des salles municipales
- mise à disposition des supports de communication pour la promotion des événements (panneaux d'information électroniques, agenda du site internet de la ville, MehunMag, ouverture du canal Panneau Pocket « Associations de Mehun-sur-Yèvre » en 2023)
- soutien logistique à l'organisation des manifestions.

La ville organise, tous les deux ans, un Forum des associations pour promouvoir cette vie associative.

La dernière édition a eu lieu le 23 septembre et quarante associations étaient réunies au centre socioculturel André Malraux pour présenter leurs activités aux nombreux mehunois venus se renseigner.

Des démonstrations de judo, karaté, tai-chi-chuan, pole dance, cerceau aérien et musique ont animé la journée.

Un stand de la ville était également présent pour informer sur les services municipaux.

Les personnes n'ayant pu se rendre au forum ou souhaitant adhérer peuvent retrouver les coordonnées des associations sur le site internet de la ville.

Les associations peuvent mettre à jour ces informations grâce au formulaire disponible sur le site de la ville dans la rubrique «Vie associative».

Marathon du Cher

Cet événement inédit se déroulera le 9 juin 2024 et ralliera la ville de Bourges à celle de Vierzon en empruntant les berges du Canal de Berry. Trois parcours seront proposés : le Marathon au départ de Bourges, **le semi-marathon au départ du Château Charles VII de Mehun-sur-Yèvre** et le 10km au départ de Foëcy.

Les athlètes qui souhaitent participer doivent s'inscrire en ligne : https://protiming.fr/Runnings/detail/7034-Marathon-du-Cher

Pour que cet événement soit un succès et puisse se dérouler en toute sécurité, la présence de bénévoles est indispensable. Les besoins sur l'ensemble du parcours et des trois courses ont été évalués à une centaine de personnes. Les volontaires se verront attribuer des rôles variés (signaleurs, ravitaillement...). Un formulaire de bénévolat a été créé pour les personnes souhaitant prêter main forte sur la zone de Mehun-sur-Yèvre. Il est disponible sur le site internet de la ville et à retourner par mail à : christian-joly.18@orange.fr

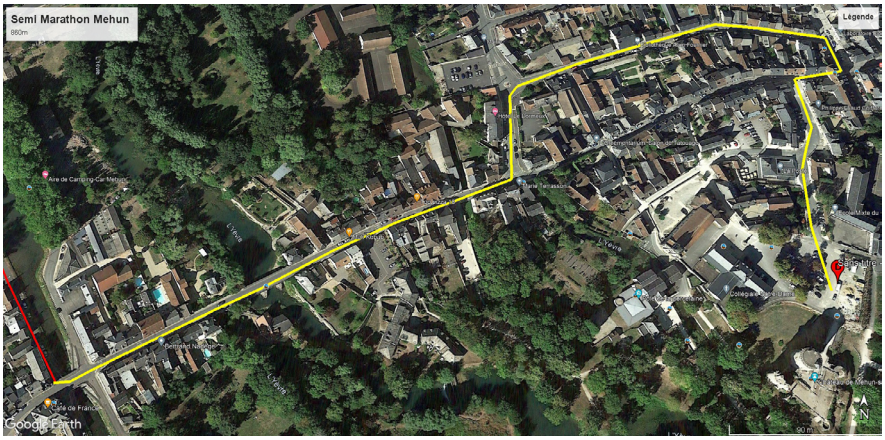

Un jeune kayakiste médaillé d'or

Cyrian MENUAT, athlète au club de canoë-kayak de Mehun-sur-Yèvre depuis 8 ans, a remporté la médaille d'or, catégorie U15 (-15 ans), lors du championnat de France qui s'est tenu le 28 juillet à Bourg-Saint-Maurice.

Cette victoire n'est pas la première pour le jeune homme qui a déjà remporté la coupe de France en nationale 2 et se prépare désormais à la coupe d'Europe U16 pour 2024.

Son objectif, intégrer l'équipe de France !

Il a été félicité par le maire à l'occasion de l'inauguration du chalet du Canoë-Kayak. Cette nouvelle structure, financée par la ville, est mise à disposition du club pour permettre aux adhérents de se changer et entreposer leurs équipements lors de leurs entraînements.

Le Cercle Pongiste Mehunois au top !

Après une saison historique qui a vu son équipe 1 masculine accéder pour la 1ère fois en Pré-National, le club est reparti de plus belle pour la nouvelle saison 2023-2024.
Dès cet été, l'espoir **Tom COLIN** participait à une compétition internationale en Alsace, ainsi que plusieurs joueurs qui évoluent en nationale, en individuel.
Le championnat par équipe est lui aussi bien lancé avec une équipe 1ère qui a déjà engrangé deux succès en trois rencontres et peut donc penser au maintien. Les matchs de Pré-National se déroulent le samedi à 17H.

Le CPMehunois aligne cette année neuf équipes dont quatre en Régional, le seul club du département à réussir cette prouesse. De nombreux jeunes composent l'effectif en loisirs et en compétition. Déjà 65 licenciés début novembre ! L'accueil se poursuit toute l'année dans la bonne humeur et la convivialité, quelque soit le niveau, les envies et l'âge, il suffit de pousser la porte du gymnase (les plus jeunes intègrent le créneau réservé aux 4-7 ans le samedi matin).
Les collégiens profitent depuis peu des installations et des enseignements de Jonathan, l'éducateur du club, dans le cadre de l'AS du collège.

40 ans du jumelage

Fin octobre, les membres des comités de jumelage Mehun-Murg se sont retrouvés en Bourgogne pour fêter les 40 ans d'une amitié fidèle. Amitié qui se renforce à chaque rencontre, perdure avec l'arrivée de nouveaux membres et s'enrichit des échanges entre les deux villes. Les plus anciens sont là pour préserver la mémoire de ces quatre décennies de liens sincères et convivaux.

Concerts du Téléthon

Samedi 2 décembre à 20h, l'Harmonie de Mehun organise son traditionnel concert au profit du Téléthon. Les 55 musiciens recevront l'orchestre d'Harmonie d'Olivet composé d'une soixantaine de musiciens.

L'orchestre cadet de l'école de musique ouvrira le concert pour une soirée musicale qui s'annonce riche et variée.

Centre socioculturel André Malraux
Entrée gratuite - Participation libre – Buvette

Dimanche 3 décembre, à 16h à la collégiale Notre-Dame, la chorale Voca'Song et l'ensemble de saxophones 14.5 invitent un duo de musiciens de renommée nationale !

Delphine ARMAND, professeure de piano et accompagnatrice au Conservatoire de Saint-Maur-des-Fossés et professeure assistante CNSM de Lyon.

Christian WIRTH, saxophone solo à l'Orchestre d'Harmonie de la Garde Républicaine et professeur au Conservatoire de Mulhouse.

Ce concert également en faveur du Téléthon, sera le premier de l'année pour la chorale mehunoise composée de 40 choristes. Elle sera accompagnée de quelques musiciens de l'Harmonie municipale et de deux professeurs de l'école de musique.
Entrée gratuite – Participation libre.

Concours national d'Agility

Les 14 et 15 octobre se déroulait sur le terrain de Somme une compétition canine d'Agility organisée par l'association ECATY. De nombreux Mehunois se sont déplacés pour voir évoluer les 174 équipes «maître-chien» sur des parcours d'obstacles.

Les équipes, réparties dans plusieurs catégories selon la taille du chien, devaient effectuer des parcours différents en fonction de leur niveau, le vainqueur étant le plus rapide sans faute. L'aboutissement d'un travail de longue haleine, puisqu'il faut environ deux ans d'apprentissage et de complicité avant de commencer les concours.

Venues de plusieurs régions de France, ces équipes ont donné un très beau spectacle sur un site idéal pour ce genre de compétition.

AFMTÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR

8 ET 9 DÉCEMBRE 2023

MEHUN-SUR-YÈVRE

SAMEDI 9 DÉCEMBRE 9H00-13H00

PLACE PILLIVUYT

- **Vente de créations**
  réalisées par les enfants
  par l'Aide aux Leçons de Mehun-sur-Yèvre
- **Vente de couronnes de Noël,**
  sujets en crochet et écharpes en laine
  par le Comité des Fêtes Mehunois
- **Animation musicale**
  à 10h
  par les sonneurs des Échos du Val d'Yèvre
- **Tombola**
  avec lots en patchwork
  par Jacqueline Audejean
- **Vente de galettes, brioches, gâteaux, vin chaud et café**
  par l'Office Municipal des Sports
  et la Municipalité
- **Tombola**
  Coffrets de vin offerts par le domaine Maxime Hubert et le domaine Philippe Pigeat
  par l'Office Municipal des Sports
- **Randonnée pédestre**
  départ 9h
  par la RAMY
- **Vente de gâteaux**
  par les Scouts de Vierzon
- **Vente de nichoirs à oiseaux**
  par l'Yèvre de Mer Plongée

VILLE DE MEHUN SUR YEVRE

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS MEHUN-sur-YÈVRE

MAIS AUSSI :

- **Tombola**
  par l'Amicale de Somme
- **Organisation d'un tournoi en interne**
  par le Cercle Pongiste Mehunois
- **Animation canine, samedi 9 décembre**
  de 9h à 12h au terrain de Somme
  par ECATY
- **Concert, samedi 2 décembre**
  à 20h au Centre Socioculturel André Malraux
  par l'Harmonie de Mehun
- **Concert de la chorale Voca'Song, dimanche 3 décembre**
  à 16h à la Collégiale Notre-Dame
  par l'Harmonie de Mehun
- **Vente de calendriers**
  (1€ reversé par calendrier vendu)
  par le Judo Club Mehun
- **Vente de galettes**
  à la fin des entraînements
  par le Karaté Mehunois
- **Vente de chouquettes, vendredi 8 décembre**
  de 9h à 13h dans la galerie marchande d'Intermarché
  par le Lions Club de Mehun
- **Vente de grilles de tombola**
  à la fin des entraînements
  par le Mehun Badminton
- **Tombola**
  par la Mehunoise Vigilante
- **Don de la recette**
  de la buvette d'un match
  par l'Olympique Mehun Handball
- **Corrida des Dormeux - Don de 1€ par participant, samedi 23 décembre**
  départ à 19h sous la Porte de l'Horloge
  par le VVF Athlé

Rentrée scolaire

La rentrée scolaire a vu l'arrivée de nouveaux enseignants dans les établissements de la ville :

- Madame Léonie GIGOU, nouvelle enseignante à l'école Marcel Pagnol suite à l'ouverture d'une classe
- Madame Marianne LAMBERT, nouvelle directrice à l'école maternelle Jules Ferry

Un nouveau principal Monsieur Florent CHÊNE et une principale-adjointe Madame Frédérique BOTTÉ-ICHIR sont arrivés au collège Irène Joliot Curie.

En quelques chiffres

- 467 élèves en classes primaires : 165 en maternelle et 302 en élémentaire
- 383 enfants inscrits au service de restauration scolaire
- 287 enfants inscrits au service d'accueil périscolaire
- 456 élèves inscrits au collège Irène Joliot Curie
- 176 enfants inscrits au service de transport scolaire ont reçu en début d'année un marque page rappelant les règles de bonne conduite lors des trajets en bus.

Rappel :
Aux abords des établissement scolaires, le respect du code de la route est primordial pour la sécurité des enfants.
Il est interdit de stationner en double file, sur les espaces protégés et les zones de stationnement pour bus.
Des parkings de proximité sont disponibles.
Des bus scolaires sont également accessibles gratuitement sur inscription.

PrimOT

La commune s'engage dans le programme Territoire Numérique Éducatif pour ses écoles.

Ce programme a pour ambition d'améliorer la continuité pédagogique par le biais du numérique via : l'équipement, les ressources, la formation, la parentalité et l'inclusion scolaire.

Dans ce contexte, la commune adhère pleinement à cet enjeu avec l'acquisition de matériel numérique complet pour l'ensemble des écoles élémentaires en 2022 et pour les écoles maternelles en fin d'année 2023.

Les établissements scolaires sont désormais équipés d'un accès à l'Environnement Numérique de Travail (ENT) PrimOT.

Cet espace, accessible à la communauté éducative, aux parents, à la collectivité, permet une communication simplifiée et surtout sécurisée avec accès à diverses ressources pédagogiques.
Les abonnements à cet ENT sont pris en charge par la commune avec une aide de l'Etat.

Entretien des établissements scolaires

Les vacances scolaires ont été l'occasion de réaliser des rénovations et des installations plus respectueuses de l'environnement dans les établissements scolaires :

- installation d'une fontaine à eau à détection automatique à l'école du Centre (9 411.60€)
- pose d'un jeu (20 700€), installation d'éclairage LED, installation d'un portail PPMS, peinture de jeux extérieurs à l'école Jules Ferry
- installation d'urinoirs écologiques (7 587.54€), installation de la nouvelle classe et peinture du couloir du premier étage à l'école Marcel Pagnol
- remplacement des fenêtres de la cantine (6 912€) et peinture des nouvelles fenêtres, remplacement des toilettes du 1er étage, peinture de jeux extérieurs à l'école du Château.

Un nouveau bureau d'accueil a été aménagé à l'Espace Loisirs municipal pour plus de convivialité et de confidentialité.

Cross du collège

Le 19 octobre, au stade André Poitrenaux, 383 collégiens et 133 élèves de CM1/CM2 se sont élancés sur la ligne de départ du cross organisé chaque année par le collège Irène Joliot Curie.

Pour l'occasion, un dispositif de sécurité conséquent a été mis en place pour matérialiser et gérer le parcours de 1 700m. Après leur effort, les élèves se sont réunis autour d'un goûter bien mérité.

Le collège a remercié l'Office Municipal des Sports pour avoir offert les récompenses aux trois premiers de chaque course.

Orchestre à l'école

Les élèves de CE2/CM1 de Madame SARRON et ceux de CM1 de Madame LACROIX de l'école Marcel Pagnol ont débuté le programme de la classe orchestre financé par la ville et encadré par les professeurs du Pôle d'Enseignement Artistique.

Après une première présentation des instruments le 15 septembre, les élèves ont débuté leur apprentissage par classe d'instruments.

Une restitution aura lieu en fin d'année scolaire.

À l'issue de la classe orchestre proposée l'année dernière à l'école des Charmilles, 13 élèves sur 23 se sont inscrits à l'école municipale de musique.

De la classe orchestre au concours régional des jeunes talents

En septembre 2021, **Léo BRUNET**, élève à l'école des Charmilles, a débuté l'apprentissage de l'euphonium par le biais de «l'Orchestre à l'école». Un an après, il s'inscrit aux cours d'instrument proposés par l'école municipale de musique pour poursuivre son apprentissage et fait désormais partie de l'orchestre cadet.

Le 22 octobre dernier, tout juste âgé de 10 ans, il a représenté la ville et le département lors du concours régional des jeunes talents (-14 ans) qui a eu lieu à La Ferté-Saint-Aubin et s'est classé troisième de ce concours.

Rentrée du Pôle d'Enseignement Artistique

Les écoles de musique et d'arts plastiques du PEA ont fait le plein d'élèves cette année. 324 élèves se sont inscrits, 65 en arts plastiques et 259 en musique.

L'école de musique encourage les musiciens de tous les âges à jouer ensemble et participer à la vie culturelle de la ville. Toute la saison, des concerts, heures musicales et divers projets musicaux rythment la vie de l'école pour que chacun puisse s'exprimer en public.

L'établissement accueille les enfants dès l'âge de 4 ans avec l'atelier d'éveil musical, puis propose un cursus d'apprentissage, à partir de 7 ans, comprenant trois cycles d'étude composés :

- d'un cours individuel d'instrument
- d'un cours de formation musicale
- d'un atelier de pratique collective.

Différentes pratiques collectives sont proposées :

- orchestre à cordes, orchestre cadet, orchestre initiation
- ensembles de saxophones, clarinettes, guitares, violoncelles et percussions
- atelier de musiques actuelles, atelier de musiques traditionnelles
- chorales enfants et adultes.

Douze instruments sont enseignés : flûte traversière, saxophone, clarinette, accordéon, guitare classique, percussions, tuba, piano, violon, violoncelle, trompette, trombone.

L'école d'arts plastiques propose un enseignement varié, d'initiation ou de perfectionnement adapté aux enfants (à partir du CP) et aux adultes.

Différentes techniques mixtes sont proposées pour éveiller la curiosité et encourager la pratique manuelle et artistique. Des projets scénographiques sont élaborés en collaboration avec l'école de musique.

Durant les vacances d'automne, des travaux ont été effectués dans l'établissement pour accueillir un plus grand nombre d'élèves et de musiciens de l'Orchestre d'Harmonie.

En effet, la commune soutient l'Harmonie municipale par la mise à disposition du directeur et des professeurs, le prêt des locaux et du matériel.

Nuit des conservatoires

Le Pôle d'Enseignement Artistique propose le **vendredi 26 janvier 2024** « La nuit des Conservatoires » à partir de 19h. Balade dans l'établissement où musique et arts plastiques seront au programme.

Concert en famille

Un concert en famille est organisé pour la 2ème année consécutive au centre socioculturel André Marlaux le **samedi 3 février 2024** à 17h. Les familles de musiciens inscrites au PEA auront l'occasion de jouer ensemble lors de cette manifestation.

Soirée Bavaroise

L'Harmonie de Mehun organise une soirée bavaroise le **samedi 17 février 2024** à partir de 19h au centre socioculturel André Malraux. Ouvert au public uniquement sur réservations jusqu'au 6 janvier.
Inscription : https://tinyurl.com/bavarois-hdm-2023
Renseignements : harmoniedemehun@gmail.com

Infrajour

Cette excursion narrative, proposée par le Conservatoire de Bourges en collaboration avec le Pôle d'Enseignement Artistique de Mehun-sur-Yèvre, guide les visiteurs à la découverte de légendes cachées en plein jour à Mehun-sur-Yèvre. De la porte de l'Horloge au canal de Berry, en passant par la fontaine du Pôle d'Enseignement Artistique, Infrajour transporte dans des lieux souvent fréquentés mais dont les détails ne sont pas toujours observés.

Cette excursion permanente est accessible sur : https://infrajour.fr/infrajour-2023/

Bibliothèque Alain-Fournier

À compter du 1er janvier 2024, la bibliothèque municipale Alain-Fournier sera ouverte :

- mardi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30
- mercredi : de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h30
- vendredi : de 15h00 à 19h00
- samedi : de 9h30 à 13h00

Fermée le lundi et le jeudi toute la journée.

Quelques-uns des derniers titres achetés :

- Veiller sur elle de **Jean-Baptiste ANDRÉA** (Prix Goncourt 2023)
- Triste Tigre de **Neige SINNO** (Prix Fémina 2023)
- L'enragé de **Sorj CHALANDON**
- Psychopompe de **Amélie NOTHOMB**
- Chaleur humaine de **Serge JONCOURT**
- Sarah, Susanne et l'écrivain de **Éric REINHARDT**
- Okavango de **Caryl FEREY**
- Le don du mensonge de **Donna LEON**
- Les silences de Jeannette de **Élise FISCHER**
- Déserter de **Mathias ÉNARD**
- L'héritière de Tambora de **Elizabeth HARAN**

Saison des musées

La saison culturelle a été riche en événements cette année. Plus de 5 000 visiteurs ont été séduits par les expositions et animations proposées par le Château-Musée Charles VII et le Pôle de la Porcelaine.

Depuis son ouverture le 18 mars dernier, deux expositions majeures se sont succédées dans les salles du Pôle de la Porcelaine :

- **« Fleurs, Dentelles et autres Merveilles », exposition de robes uniques de la créatrice Sylvie Facon**
- **« Devine qui vient dîner ? », exposition de services de tables en faïence et en porcelaine.**

Au Château-Musée Charles VII, les dessins fantastiques d'animaux anthropomorphes des élèves de l'école municipale d'arts plastiques se sont glissés entre les pièces de collection du musée pendant tout le mois de juillet.

Comme chaque année, les musées ont proposé des animations spéciales à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, sur le thème «patrimoine vivant».
Le Brass'Berry et l'ensemble de musiques traditionnelles de l'école municipale de musique ont proposé chacun leur tour des animations musicales, redonnant vie aux sites.

Les visites guidées se sont succédées dans les différentes salles du château et du Pôle de la Porcelaine. Ce fut l'occasion d'admirer, dans les salles du Pôle de la Porcelaine, une exceptionnelle collection de mouchoirs et pochettes en dentelle de Nicole OVAERE-RAUDET, accessoires ô combien précieux, du vestiaire aristocratique et bourgeois du XVIIIe siècle jusqu'à la première Guerre Mondiale. Délicats et peu utilisés, ces objets représentent un travail de plusieurs centaines d'heures, ils sont aujourd'hui les témoins d'un monde disparu.

Les «Amis de Jacques Cœur» offraient deux fabliaux dans l'idée des entremets médiévaux et le groupe «Saltab's» a mis en scène un spectacle de feu et de danses. Le «Bourges Archiers Compaignie» a présenté l'évolution de l'archerie médiévale et une librairie tenue par le Groupe Historique et Archéologique de Mehun accueillait les visiteurs.

La saison des musées s'est achevée le dimanche 5 novembre. **Réouverture le 24 mars 2024** avec de nouvelles expositions et pièces exeptionnelles à présenter au public.

Visite des représentants du musée de la Céramique de Digoin

Le 11 octobre dernier, Monsieur Alain GODOT, Président du musée de la Céramique de Digoin est venu, accompagné de plusieurs membres de l'association, découvrir le Pôle de la Porcelaine et l'exposition « Devine qui vient dîner ? ».

La collaboration entre les sites de Digoin et Mehun-sur-Yèvre a permis la création de cette exposition originale. Une dizaine de services de table, prêtés par le musée de la Céramique de Digoin, aux décors si caractéristiques d'une production de faïence populaire, se comparent aux autres services plus raffinés en porcelaine de Limoges ou du Berry.

Enchantée par la découverte du site et la mise en valeur des pièces, l'association du musée de la Céramique de Digoin est prête à renouveler l'expérience.

Marché de Noël 2023

Mehun sur Yèvre

Place du Général Leclerc

Samedi 16 Décembre 16h - 21h

Dimanche 17 Décembre 10h - 18h

Producteurs & Artisans Locaux

Buvette et Restauration sur place
Tartiflette, vin chaud, et châtaignes grillées.

Avec la présence du Père Noël et de ses Lutins

Comité des Fêtes Mehunois

Pour tous renseignements : 07.69.95.02.64. ou comitedesfetesmehunois@gmail.com

DÉCEMBRE

Du 1er au 24 décembre
Calendrier de l'Avent
Chaque jour une offre proposée par un commerçant de la ville.
Liste disponible dans les commerces participants et sur les réseaux de la ville.

01 décembre - 18h30
Lancement des illuminations de Noël
par la Municipalité
Place Pillivuyt

02 décembre - 8h30 > 12h30
Marché de producteurs locaux
Place du 14 juillet

02 décembre - 14h
Arbre de Noël des écoles maternelles
par la Municipalité
Centre socioculturel André Malraux

02 décembre - 20h
Concert
par l'Harmonie municipale
Centre socioculturel André Malraux

03 décembre - 16h
Concert de la chorale Voca'Song
par l'Harmonie municipale
Collégiale Notre-Dame

05 décembre - 16h
Journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Algérie, Maroc et Tunisie
par la Municipalité et l'Entente AC et VG
Place Claude Debussy

09 décembre - 9h > 13h
Téléthon
Place Pillivuyt
Liste des événements p.17
AFMTÉLÉTHON INNOVER POUR GUÉRIR 8 ET 9 DÉCEMBRE 2023

12 décembre - 18h30
Conseil municipal
Salle du conseil

14 décembre - 12h
Repas de l'Amicale des Anciens
Centre sociocutlurel André Malraux

16 décembre - 16h
Concert d'ouverture du marché de Noël
par l'Harmonie municipale
Place du Général Leclerc

16 décembre - 16h > 21h
17 décembre - 10h > 18h
Marché de Noël
par le Comité des Fêtes Mehunois
Place du Général Leclerc

19 décembre - 18h30
Audition de Noël
par l'école de musique
Centre socioculturel André Malraux

22 décembre - 14h30 >18h30
Collecte de sang
par l'association pour le don de sang bénévole
Centre socioculturel André Malraux

23 décembre - 19h
Corrida des Dormeux
par VVF Athlé
Départ sous la Porte de l'Horloge

31 décembre - 20h
Réveillon du Nouvel An
par Temps Danse Mehun
Centre sociocultrel André Malraux

JANVIER 2024

06 janvier - 8h30 > 12h30
Marché de producteurs locaux
Place du 14 juillet

06 janvier - 19h
07 janvier - 14h
Rifles
par le Judo Club Mehun
Centre socioculturel André Malraux

11 janvier - 19h
Vœux à la population
par la Municipalité
Centre socioculturel André Malraux

12 janvier - 20h
Loto
par l'Amicale Marcel Pagnol
Centre socioculturel André Malraux

18 janvier - 14h
Assemblée Générale et goûter de l'Amicale des Anciens
Centre socioculturel André Malraux

26 janvier - 19h
Nuit des Conservatoires
par le Pôle d'Enseignement Artistique
Entrée rue Emile Zola

27 janvier - 20h
28 janvier - 14h
Rifles
par le Basket Club Mehunois
Centre socioculturel André Malraux

30 janvier - 18h30
Conseil municipal
Salle du conseil

Les informations de l'agenda peuvent être susceptibles de modifications une fois le magazine publié.
Consultez l'agenda à jour sur le site de la ville.

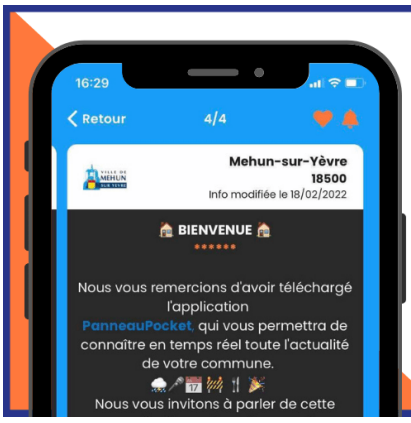

Suivez l'actualité et les alertes de Mehun-sur-Yèvre avec l'application gratuite PanneauPocket ou sur ordinateur app.panneaupocket.fr

Disponible gratuitement sur

© PanneauPocket

FÉVRIER

03 février - 8h30 > 12h30
Marché de producteurs locaux
Place du 14 juillet

03 >04 février - 09h > 18h
Foire aux livres
par l'association Patrimoine et Traditions 18
Espace Maurice Genevoix

03 février - 17h
Concert «En famille»
par le Pôle d'Enseignement Artistique
Centre socioculturel André Malraux

15 février - 14h
Goûter de l'Amicale des Anciens
Centre sociocutlurel André Malraux

17 février - 19h
Soirée Bavaroise
par l'Harmonie de Mehun-sur-Yèvre
Centre socioculturel André Malraux

23 février - 14h30 >18h30
Collecte de sang
par l'association pour le don de sang bénévole
Centre socioculturel André Malraux

24 février - 20h
Rifles
par le Cercle Pongiste Mehunois
Centre socioculturel André Malraux

MARS

01 mars - 14h >19h
02 > 03 mars - 9h >18h
Bourse aux livres
par Encouragement du Dévouement Mehun Val d'Yèvre
Centre socioculturel André Malraux

02 mars - 8h30 > 12h30
Marché de producteurs locaux
Place du 14 juillet

07 mars - 18h30
Conseil municipal
Salle du conseil

09 mars - 19h30
Rifles
par l'Amicale des Culottes Courtes
Centre socioculturel André Malraux

14 mars - 14h
Goûter de l'Amicale des Anciens
Centre socioculturel André Malraux

16 mars - 20h
Diner dansant
par Temps danse Mehun
Centre socioculturel André Malraux

17 mars - 15h
Conférence
«L'histoire du chien au Moyen-Âge»
par le GHAMY
Espace Maurice Genevoix

19 mars - 16h
Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc
par la Municipalité et l'Entente AC et VG
Place Claude Debussy

23 mars - 20h
Loto
par l'école Marcel Pagnol
Centre socioculturel André Malraux

31 mars - 15h30
Chasse aux œufs
par la Municipalité et le Comité des Fêtes
Jardins du Duc Jean de Berry

AVRIL

04 avril - 18h30
Conseil municipal
Salle du conseil

06 avril - 8h30 > 12h30
Marché de producteurs locaux
Place du 14 juillet

7 avril - 10h
Compétition de marche athlétique
par VVF Athlé
Départ Quai du Canal

14 avril - 16h
Concert
par l'Harmonie de Mehun-sur-Yèvre
Centre socioculturel André Malraux

18 avril - 14h
Goûter de l'Amicale des Anciens
Centre socioculturel André Malraux

20 & 21 avril - 15h
Carnaval Vénitien
par Il Gruppo di Venezia
Départ du défilé centre socioculturel André Malraux

26 avril - 14h30 >18h30
Collecte de sang
par l'association pour le don de sang bénévole
Centre socioculturel André Malraux

28 avril - 11h
Journée nationale du souvenir des victimes et héros de la Déportation
par la Municipalité et l'Entente AC et VG
Place Claude Debussy

MAI

8 mai - 10h
Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945
par la Municipalité et l'Entente AC et VG
Place Jean Manceau

8 mai - 8h>18h
Brocante
par l'Amicale de Somme
Somme

9 mai - 7h>18h
Brocante
par le Judo Club Mehun
Boulevard de la Liberté

Marché hebdomadaire
Le marché a lieu tous les mercredis matin sur la place du Général Leclerc

Musées
Le Pôle de la Porcelaine et le Château-Musée Charles VII ouvriront à partir du samedi 24 mars.
Renseignements : 02 48 57 06 19

Contact Presse
Pour les demandes de parution dans le Berry Républicain, contacter le correspondant presse :
Norberto CARCI - 06 07 34 41 57 - norberto.berrypresse@orange.fr

VILLE DE MEHUN SUR YEVRE

Comité des Fêtes Mehunois

GRANDE CHASSE AUX OEUFS

Dimanche 31 mars 2024
à 15h30

Rendez-vous devant
le Pôle de la Porcelaine

Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte et placés sous son entière responsabilité.

Pour les enfants de -10 ans

À vos fourneaux !

La période de fêtes qui va s'ouvrir nous offre la plus belle des occasions de retrouver nos racines au travers des repas familiaux. Ses repas nous viennent d'une longue tradition, qu'elle soit familiale, amicale ou diplomatique…

C'est un temps de paix et la comptabilité médiévale montre combien il peut être difficile de pourvoir son cellier, d'organiser le passage d'un prince, de distribuer équitablement le fruit des récoltes à sa garde.

On retient surtout les festins organisés par des cours brillantes, telle la grande réception royale de Charles V, en 1378 (à lire sur www.ville-mehun-sur-yevre.fr).

Les châteaux du Berry, comme Bois-Sir-Amé (repas en l'honneur d'Agnès Sorel de 1449) et Mehun en particulier ne sont pas en reste. Le duc de Berry, puis Charles VII aimaient à se retrouver en famille dans la résidence mehunoise ; quelquefois à Pâques et de Noël aux Étrennes, la grande salle du château résonnait de ces festivités.

Noël religieux, suivi du gui l'an neuf, plus laïque, puis de l'Épiphanie avec les échanges de présents, étaient l'occasion pour les maîtres queux de rivaliser d'inventivité. Pour ces événements, on répare et prépare les cuisines qui ne sont pas toujours attenantes aux logis pour d'évidentes raisons d'incendie (Mehun 1450), on sélectionne attentivement les animaux (6 bœufs gras en 1372, 110 connils -lapins- et 50 cygnes en 1401).

Les plats s'enchaînaient en différents services, coupés d'entremets festifs et c'est ainsi qu'apparaissent des recettes complexes où l'esthétique a autant d'importance que la saveur du met en lui-même.

Exemples :

1°/ L'une des plus belles présentations qui nous soit parvenue est le coq heaumé. Un porcelet cuit à la broche devient cheval et un coq tient le rôle du chevalier casqué… Si l'on souhaite faire de ce plat un charivari satyrique, on prendra un cochon de lait et une vieille poule. Le plat se transforme alors en entremet humoristique. Toute l'ambiguïté médiévale réside souvent dans la dualité des aliments (terre-air, chaud-froid, plumes-poils, jeune-vieux). Du coq, l'on prétend «qu'il estoit un oisel chaud et de seiche complexion, mais il est moult hardy et moult courageux…»
La préparation est audacieuse car il faut que les deux viandes, bien farcies et préparées, arrivent en bonne cuisson ensemble pour le service !

2°/ Si les longueurs de broches nous restreignent dans la réalisation du coq heaumé, le pasté de poires crues est vraiment à la portée de tous (un délice, mieux, une somptuosité pour les fêtes !).

La recette : dans un "vieux" moule à soufflé (rond et haut), commençons par tapisser le fond et la paroi de pâte à foncer un peu épaisse en laissant déborder.

Puis, disposons verticalement des poires à "grant-queue" pelées mais avec la queue en place (important). Il convient de serrer les poires dans le moule et de remplir soigneusement tous les interstices de sucre jusqu'en haut, bien bloquer et faire descendre, avoir la main très généreuse !

Fermer en façonnant comme un couvercle de pâte sur le sucre en réalisant des trous pour faire des cheminées autour des queues et souder en un cordon guilloché avec le reste de pâte verticale. Dorer à l'œuf la jointure, éventuellement saupoudrer de safran et enfourner à 200° pendant 1h30 minimum, disons même que c'est encore mieux d'oublier la préparation en cuisson lente. Refroidi, il est déconseillé de démouler !

À l'ouverture, Ô surprise ! La transformation est gustative, le jus des poires a transformé le sucre en un sirop de caramel liquoreux et les poires sont confites au sucre. La pâte s'est transformée en un gâteau d'excellence.

Bonne dégustation ; toutefois, la sauvegarde du moule dépendra du temps de trempage et de votre patience… Dégustez ces moments de Noël et bonnes fêtes à toutes et à tous !

Pour en savoir plus
Bibliographie : Jean-Louis Flandrin, Carole Lambert, Claude Huyghens, Françoise Danrigal, Fêtes gourmandes au Moyen Âge, Imprimerie Nationale, Paris, 1998.
Photographies pré-éditées lors de l'exposition "La Table avant la porcelaine", Mehun-sur-Yèvre, 1997.

Agir ensemble POUR UN AVENIR DURABLE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Prioriser ses projets est toujours un choix difficile, de plus en plus délicat au vu des problématiques budgétaires, répondant à des critères tels que la politique municipale, l'intérêt collectif, l'urgence, les subventions espérées et de fait les capacités financières de notre commune.
Les structures nautiques et le barrage de la Laiterie sont à ce jour les deux dossiers prioritaires pour Mehun.
Nous vous avions déjà informés qu'une étude de faisabilité tenant compte des besoins de notre territoire avait été réalisée pour nos piscines, donnant lieu à trois propositions dont les coûts allaient de 4,3 à 10 millions €, inenvisageable pour notre commune seule…
Notre priorité N°1 ayant toujours été l'apprentissage de la natation (500 primaires mehunois, 500 collégiens et près de 200 élèves extérieurs sont concernés), la décision a été prise de réhabiliter le bassin nautique couvert. Une assistance à maîtrise d'œuvre sera désignée d'ici la fin de l'année, elle aura pour mission de nous fournir un projet de réhabilitation avec un début des travaux envisagé fin 2024 pour une ouverture de la structure fin 2025. Cela laissera le temps de réfléchir à un projet pour le bassin extérieur et éventuellement à une prise de compétence par une autre collectivité.
Le barrage de la Laiterie, quant à lui, est un dossier moins emblématique pour la population mais néanmoins essentiel pour notre commune. En effet, il permet, avec celui du Glacis, de gérer le débit de l'Yèvre afin de garder un niveau d'eau dans nos Jardins du Duc de Berry et de limiter les impacts des crues dans la ville. Ce barrage étant très fortement dégradé, une étude a été commanditée par le Syndicat de la Vallée d'Yèvre nous proposant plusieurs solutions prenant en compte les évolutions climatiques. Il nous faudra donc, avant de valider notre choix, réfléchir aux inéluctables changements que nous subirons durant ce siècle et choisir la proposition la plus pérenne, la mieux adaptée à la gestion de la rivière et de nos ouvrages mais peut-être aussi la moins impactante quant à la vision actuelle de notre parc.
Deux projets différents mais tournés vers un même élément, l'**EAU**, sa gestion, sa rareté : **enjeu climatique de ce 21ème siècle !**

Jean-Louis SALAK, Béatrice FOURNIER, Christian JOLY, Elvire CLEMENT, Christian GATTEFIN, Nicole HUBERT, Alain BLIAUT, Annie VAN DE WALLE, Bruno MEUNIER, Sophie BROSSIER, Fabienne THIAULT, Pedro DA ROCHA, Annie HOUARD, Christophe GRANGETAS, Stéphanie BUREAU, Patrick BOUCHONNET, Patricia PIGEAT, Denis BAUGÉ, Véronique FERNANDES, Michel PATIN, Yasmine LEFEBVRE, Erick GEIGER, Maryse MARGUERITAT, Nicolas KOCH

Mehun-sur-Yèvre, c'est VOUS !

Le groupe «Mehun-sur-Yèvre, c'est vous ! » n'a pas souhaité exercer son droit d'expression.

Fermeture des services municipaux

La mairie sera fermée les samedis 23 et 30 décembre, les lundis 25 décembre et 1er janvier toute la journée, les mardis 26 décembre et 2 janvier le matin uniquement.

L'Espace Loisirs sera fermé du 26 décembre au 5 janvier inclus. Le secrétariat sera ouvert aux horaires habituels sauf les mardis 26 décembre et 2 janvier, ouverture de 14h à 17h30.

La bibilothèque sera fermée du samedi 23 décembre au mardi 2 janvier inclus.

Animations de Noël

CHEZ VOS COMMERÇANTS

DU 1er AU 24 DÉCEMBRE
CALENDRIER DE L'AVENT

Découvrez chaque jour
de nouvelles offres.

VILLE DE MEHUN SUR YEVRE